



APPEL A PROPOSITIONS 2024
CAPACITES D'ENTREPOSAGE EN AERIEN (EFS-UE)
CONSULTATION DE DROIT PRIVE
CONTRATS NEGOCIES AVEC MISE EN CONCURRENCE
Réponses initiales pour le 31 mars 2024

Appel à propositions d'entreposage annuel de la SAGESS

Les contrats seront passés aux nouvelles conditions générales d'entreposage 2021 pour tous les contrats nouveaux ou existants modifiés.

Tarifs SAGESS fixés pour les produits raffinés, à négocier pour le pétrole brut.

Adresse unique de correspondance : entreposage@sagess.fr.

La SAGESS adressera à chaque entreposeur le dossier de consultation (un exemplaire des conditions générales d'entreposage 2021, le ou les fichiers Excel de réponse, ainsi que l'annexe pour les travaux du contrat d'entreposage).

Réception des offres initiales pour le 31 mars 2024.

Réunions de mise au point et revues de contrat en avril-mai 2024. (Prise de rendez-vous au 01.41.96.25.60).

SAGESS prévoit des réponses de principe pour début juillet.

Objet de l'appel à propositions

La SAGESS étudie les offres de capacités d'entreposage en site aérien (EFS ou UE) qui pourraient lui être utiles, notamment en relation avec la fin des contrats arrivant à échéance entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025.

Capacités à détenir par les offreurs

Être exploitant d'une usine exercée de raffinage (UE) ou d'un dépôt pétrolier aérien sous douane (EFS) situé sur le territoire national métropolitain et être capable de satisfaire aux obligations prévues aux conditions générales d'entreposage 2021.

Etendue des propositions possibles

Les propositions pourront porter sur :

- 1/ le renouvellement des contrats existants arrivant à échéance entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025,
- 2/ des capacités nouvelles pour des contrats qui pourront démarrer à partir du 1^{er} juillet 2024 jusqu'au 30 juin 2025.

Critères d'analyse de la SAGESS

Les critères d'analyse sont notamment les suivants (sans limitation ni hiérarchisation) :

- Existence préalable des produits SAGESS sur le site,
- Qualité du déroulement des contrats précédents, notamment respect des conditions générales et particulières,
- Nature du produit, notamment au regard de l'évolution des mises à la consommation des différentes catégories,
- Durée proposée,
- Proportion des stocks SAGESS par rapport à la capacité du dépôt,
- Niveau de délocalisations pour travaux que demandera l'entreposeur,
- Intérêt du site par rapport à la vocation des stocks SAGESS (localisation, capacités d'expédition, insertion dans une activité logistique commerciale courante d'un niveau suffisant et ouvert),
- Pour le pétrole brut, loyer demandé,
- Notamment pour les capacités nouvelles ou modifiées : impact économique global pour la SAGESS, dont coût d'acquisition et de mise en place du produit, conditions de marché prévisibles pour la revente, éventuelles propositions de l'entreposeur pour garantir des paramètres de prix ; risques de décote fiscale des produits (notamment TIRUERT),
- Niveau de solidité financière de la société,
- Niveau de sécurité du site (environnement, exploitation, dommages), mesuré ou à mesurer par des audits spécifiques,
- Cohérence avec les règles éthiques et RSE de la SAGESS,
- Couverture d'assurance attestée conforme à la demande de la SAGESS.

Déroulement de la consultation

Les propositions seront à adresser pour le **31 mars 2024** à l'adresse entreposage@sagess.fr.

Les offres feront l'objet de réunions bilatérales de mise au point, en avril-mai 2024. Des évolutions des offres pourront être prises en compte à cette occasion.

Ces réunions d'offres seront coordonnées avec les revues de contrats annuelles désormais classiques (y compris pour les sites qui ne font pas l'objet de propositions).

Les rendez-vous peuvent être pris au 01 41 96 25 60.

Après examen par la commission d'entreposage de la SAGESS, il sera fait un retour aux entreposeurs, début juillet, d'une réponse de principe sur leurs propositions.

Dans le cas de l'acceptation par la SAGESS des propositions, celles-ci seront définitivement validées et engageantes pour les deux parties à la signature d'un contrat ente SAGESS et l'entreposeur.

Annexe 1 : Conditions contractuelles

Sont applicables les conditions générales 2021 (dépôts comme raffineries) pour tous les contrats futurs.

Ces conditions générales sont adressées par la SAGESS avec le dossier de consultation. La signature des conditions particulières emporte approbation des conditions générales. Les conditions particulières peuvent très exceptionnellement et sur des points motivés et non essentiels prévoir des dérogations marginales.

Tarifs : actualisables chaque année au 1^{er} avril selon les modalités prévues aux conditions générales.

PRODUITS RAFFINES : NON NEGOCIABLES

Grille des tarifs de la SAGESS en vigueur du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

La prochaine actualisation interviendra à compter du 1^{er} avril 2024, selon les conditions générales d'entreposage (art.10.1.b) , et fera l'objet d'une diffusion particulière dès qu'elle sera arrêtée.

Produits nominaux (standards, à simple additivation, notionnels)

Tarif en €/m3/mois	ESSENCES NOMINALES	GOM / FOD NOMINAUX	CARBUREACTEUR NOMINAL
Tranche 1 <= 3 ans	2,44 €	2,01 €	2,65 €
Tranche 2 > 3 et <=5 ans	2,78 €	2,35 €	2,99 €
Tranche 3 > 5 et <= 9 ans	3,17 €	2,87 €	3,36 €
Tranche 4 > 9ans	3,50 €	3,19 €	3,67 €

Produits raffinés mélange

Tarif en €/m3/mois	ESSENCES MELANGE	GOM/FOD MELANGE	CARBUREACTEUR MELANGE
Tranche 1 <= 3 ans	1,66 €	1,57 €	2,40 €
Tranche 2 > 3 et <=5 ans	2,00 €	1,90 €	2,72 €

PETROLE BRUT (NOMINAL OU GENERIQUE) : TARIFS A NEGOCIER. Le tarif est à proposer par l'entreposeur, pour négociation.

Annexe 2 : Cadre de réponse

Les fiches-types à renseigner seront adressées par SAGESS avec le dossier de consultation.

Les fiches de propositions renseignées (**une par site**) sont à adresser à la SAGESS sur des fichiers Excel du modèle suivant, pour le 31 mars 2024 à l'adresse unique : entrepotage@sagess.fr.

- 1/ pour le renouvellement des contrats existants arrivant à échéance du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 :

APPEL A PROPOSITIONS 2024 RECHERCHES DE CAPACITES PAR LA SAGESS																													
<i>Informations société</i>					Veillez saisir les informations requises dans les champs surlignés																								
Dépôt																													
Société																													
<i>Propositions :</i>					Veillez saisir vos propositions de volumes de stockage dans les champs surlignés																								
1/ pour le renouvellement des contrats existants arrivant à échéance du 1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025;					Propositions de volumes de stockage																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Produit</th> <th>Échéance</th> <th>Volume actuel contracté</th> <th>Tarif actuelle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="background-color: yellow;"></td> </tr> </tbody> </table>					Produit	Échéance	Volume actuel contracté	Tarif actuelle					<table border="1"> <thead> <tr> <th>Produit proposé</th> <th>Volume proposé</th> <th>date disponibilité capacités</th> <th>Durée contrat (année)</th> <th>limite validité de l'offre</th> <th>tarif SAGESS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6" style="background-color: lightblue;"></td> </tr> </tbody> </table>					Produit proposé	Volume proposé	date disponibilité capacités	Durée contrat (année)	limite validité de l'offre	tarif SAGESS						
Produit	Échéance	Volume actuel contracté	Tarif actuelle																										
Produit proposé	Volume proposé	date disponibilité capacités	Durée contrat (année)	limite validité de l'offre	tarif SAGESS																								

- 2 / pour des capacités nouvelles :

APPEL A PROPOSITIONS 2024 RECHERCHES DE CAPACITES PAR LA SAGESS																					
<i>Informations société</i>					Veillez saisir les informations requises dans les champs surlignés																
Dépôt																					
Société																					
<i>Propositions :</i>					Veillez saisir vos propositions de volumes de stockage dans les champs surlignés																
2 / pour des capacités nouvelles ;					Propositions Nouvelles																
					<table border="1"> <thead> <tr> <th>Produit proposé</th> <th>Volume proposé</th> <th>date disponibilité capacités</th> <th>Durée contrat (année)</th> <th>limite validité de l'offre</th> <th>tarif SAGESS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6" style="background-color: lightblue;"></td> </tr> </tbody> </table>					Produit proposé	Volume proposé	date disponibilité capacités	Durée contrat (année)	limite validité de l'offre	tarif SAGESS						
Produit proposé	Volume proposé	date disponibilité capacités	Durée contrat (année)	limite validité de l'offre	tarif SAGESS																

Annexe 3 : Package administratif

Liste des documents ou informations

- nécessaires au moment de la contractualisation (nouveaux entrants)
- ou à actualiser (sites déjà en contrat)

(NE RIEN ADRESSER A PRIORI, LE POINT SERA FAIT EN REUNION BILATERALE)

Copie de l'autorisation d'exploiter le site (ICPE)

Copie des mises en demeure administratives non encore satisfaites

Copie de l'agrément douanier au statut d'EFS ou d'UE

Acceptation d'une procuration douanière pour la gestion des stocks SAGESS

Attestation d'assurance annuelle (cf. annexe 4)

Extrait K BIS

Bilan et compte de résultat

Actionnariat

Documents fiscaux et sociaux prévus à l'article 32.2 des conditions générales (renouvellement chaque année)

RIB

Questionnaire « achats responsables » (validité 3 ans)

Contacts opérationnels (logistique et finance)

Annexe 4 : Notice pour compléter l'attestation d'assurance

LOGO de L'assureur

Notice pour compléter l'attestation d'assurance.

- 1/ Il est demandé à l'assureur de bien vouloir compléter l'ensemble des espaces signalés par des croix surlignées en jaune.
- 2/ L'assureur a la liberté d'ajouter tout élément qu'il juge nécessaire au document sans pour autant pouvoir modifier les éléments existants.

ATTESTATION D'ASSURANCE pour la SAGESS

Responsabilités civile et environnementale en cas d'atteinte à l'environnement et/ ou préjudice écologique et/ou dommage environnemental

La police couvre les responsabilités du preneur d'assurance et notamment dans le cadre des marchés passés avec la **SAGESS**.

La présente attestation d'assurance est un résumé des couvertures d'assurance en vigueur au moment de son édition. Elle ne modifie en rien les termes de la police mentionnée ci-dessous qui prévalent en toute circonstance.

Ni la Police ni la présente attestation ne confère de garantie financière au sens de l'article L.516-1 du code de l'environnement.

La présente attestation ne saurait engager l'assureur au-delà des termes et limites de la police d'assurance.

Preneur d'assurance : XXXXXXXXX

Entité assurée – adresse du site assuré : XXXXXXX-XXXXXX

Assureur et son adresse : XXXXXX

Numéro de la police d'assurance : XXXXXXXXXXX

Période d'assurance : début XXXXX Fin XXXXX

Etendue territoriale : XXXXXXX

Limite globale de couverture : XXXXX € pour l'ensemble des sinistres réglés au titre de la période d'assurance, dont :

Garanties	Limite par sinistre en EUR	Limite sur la période en EUR
Frais d'urgence et/ou prévention pour éviter la survenance d'un dommage garanti	XXXXXX	XXXXXX
Responsabilité civile atteinte à l'environnement dont dommages <u>matériels et immatériels</u> suite à des atteintes à l'environnement)	XXXXXX	XXXXXX
Préjudice écologique au sens du code civil	XXXXXX	XXXXXX
Frais de dépollution du site de l'assuré sur injonction administrative	XXXXXX	XXXXXX
Frais de dépollution hors site de l'assuré sur injonction administrative	XXXXXX	XXXXXX
Frais de réparation des dommages environnementaux selon les dispositions de la Directive 2004/35/CE	XXXXXX	XXXXXX

Franchise : XXXX

Le preneur d'assurance renonce à tout recours contre la SAGESS et ses éventuels assureurs, il s'engage également à faire renoncer son/ses assureurs à exercer tout recours contre la SAGESS et ses éventuels assureurs, sauf en cas de faute de la SAGESS.

Il est entendu que l'assuré est à jour de son paiement de prime pour la période suscitée.

Signature de l'assureur :

Fait à :